



## Refus de visa pour conjoint français

Par **Yasso**, le **28/12/2018** à **23:14**

Bonjour, voilà je suis rentrée en France plusieurs fois avec un visa de circulation et la dernière rentrée pour moi c'est en novembre dernier, je ne suis pas retournée en Algérie je voulais rester avec ma copine qui est devenue ma femme le 31 août 2018 entre deux j'ai eu le qtf j'ai exécuté et je suis retournée en Algérie et j'ai fait une demande et au bout de plus de 2 mois j'ai reçu le refus pour motif manque de liens matrimoniaux, je vous salue et vous remercie de me répondre le plus vite possible.

Par **youris**, le **29/12/2018** à **08:22**

bonjour,  
vous devez contester le refus de visa auprès de l'adresse postale suivante : Commission de recours contre les refus de visas, BP 83609, 44036 NANTES CEDEX 1 (France) avec l'ensemble des arguments de fait et de droit.  
salutations